

CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION DES TITRES DE TRANSPORT SUR REMONTÉES MÉCANIQUES

Domaine Skiable de La Rosière (DSR)

SAS au capital de 2 000 000€

RCS n° 444 425 169 – Chambéry

Siège social : 956 Route du Col du Petit St Bernard – Maison du Ski – 73700 MONTVALEZAN

Tel : +33 (0)4 79 40 12 00, dsr@dsr-larosiere.com

TVA intracom : FR 43 444 425 169

Assurée en responsabilité civile professionnelle dans les conditions prévues par l'article L220-1 du Code des assurances auprès de MMA IARD Assurances Mutuelles / MMA IARD - 14, Bd Marie et Alexandre Oyon 72030 Le Mans Cedex 9 sous la référence 146339942.

Enregistrée à l'ORIAS en qualité de Mandataire d'Intermédiaire en Assurance sous le numéro 17007383 (www.orias.fr).

Exploitant le domaine skiable de La Rosière-Montvalezan

Ci-après dénommé « l'Exploitant » ou « DSR »

GENERALITES

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation (CGU) s'appliquent à l'ensemble des titres de transport sur remontées mécaniques (ci-après dénommé le « **FORFAIT RM** ») émis par l'Exploitant et donnant l'accès au domaine skiable de La Rosière et/ou l'Espace San Bernardo (espace relié avec le domaine skiable de La Thuile Val d'Aoste Italie).

L'acquisition d'un **FORFAIT RM** implique la connaissance et l'acceptation par la titulaire (ci-après dénommée (« l'Usager »), de l'intégralité des présentes CGU, sans préjudice des voies de recours habituelles. Les présentes CGU complètent toutes les Conditions Générales de Vente (CGV) instaurées par l'Exploitant ayant procédé à la vente du **FORFAIT RM** au client (l'Usager) : elles sont applicables à l'Usager quel que soit le canal de vente choisi. Ces conditions concernent exclusivement les personnes physiques ayant la qualité de consommateur au sens de l'article liminaire du Code de la consommation. Si une disposition des présentes conditions venait à faire défaut, elle serait considérée comme étant régie par les usages en vigueur dans le secteur des remontées mécaniques pour les sociétés ayant leur siège social en France.

► MODALITES (Art 1)

L'Usager doit impérativement conserver le justificatif de vente qui lui est délivré lors de son achat auprès de l'Exploitant sur lequel est mentionné le domaine, la catégorie d'âge (adulte, enfant, etc.), la date de début et de fin validité, le numéro de carte rechargeable du titre de transport, et l'assurance éventuellement souscrite. Il lui sera en effet réclamé en cas de contrôle par un contrôleur ainsi qu'à l'appui de toute demande (ex : secours, perte ou vol du Titre, réclamation auprès de l'Exploitant). Tout **FORFAIT RM** est strictement personnel, incessible et intransmissible. Il ne peut faire l'objet d'un prêt à titre gratuit ou onéreux excepté le **FORFAIT RM** plein tarif dont la durée est la plus courte, qui lui est cessible. Il appartient donc à l'Usager de conserver son **FORFAIT RM** de manière à ce qu'il ne soit pas utilisé par un tiers.

► UTILISATION DU FORFAIT RM (Art 2)

Chaque **FORFAIT RM** (émis sur une carte rechargeable numérotée – numéro unique) est utilisable pour une période de validité et une catégorie d'âge, prédéterminées. Les informations relatives à la validité ou à la catégorie d'âge inscrites sur le support n'ont aucune valeur contractuelle. Seules les

informations contenues dans la puce du support font foi. Tout **FORFAIT RM** donne droit, durant sa période de validité, à la libre circulation sur les remontées mécaniques du domaine skiable pour lequel il a été émis, sans aucune priorité de quelque nature que ce soit. Le domaine de validité du **FORFAIT RM** est défini sur le plan des pistes de la saison d'hiver concernée et durant les périodes d'ouverture des remontées mécaniques telles qu'elles sont affichées aux points de vente de l'Exploitant et/ou au départ des remontées mécaniques, sous réserve des conditions météorologiques et d'enneigement. L'Usager doit être porteur de son **FORFAIT RM** durant tout le trajet effectué sur la remontée mécanique, de l'aire de départ à l'aire d'arrivée et être présenté à tout Contrôleur de l'Exploitant ou de la Thuile d'Aoste qui est en droit de le lui demander. Pour favoriser la transmission des informations encodées lors du passage aux bornes de contrôle, le **FORFAIT RM** doit être porté à gauche et, de préférence, éloigné d'un téléphone portable, de clés et de toute forme d'emballage composé en tout ou partie d'aluminium. En outre, l'Usager veillera à ne pas détenir sur lui plusieurs **FORFAITS RM** en cours de validité. Chaque catégorie d'âge est automatiquement signifiée par les bornes de contrôle par différentes couleurs lumineuses.

► **CONTRÔLE DES FORFAITS RM (Art 3) CONTRÔLE PAR COMPARAISON DE PHOTO**

En vue de lutter contre la fraude, l'Usager est informé que des photographies sont automatiquement prises lors de son passage, à certaines bornes du domaine skiable de La Rosière. Des panneaux d'information sur site informe l'utilisateur de ce dispositif.

Lesdites photographies sont alors comparées par des contrôleurs qui peuvent confondre les fraudeurs. Les photographies sont uniquement destinées à l'Exploitant. Elles seront conservées pendant la durée de validité du **FORFAIT RM** de l'utilisateur photographié. Afin de préserver la confidentialité et la sécurité de ces données personnelles, l'exploitant prend les mesures techniques et organisationnelles appropriées, conformément aux dispositions légales applicables. A cette fin, celui-ci a mis en place des mesures techniques (telles que des pare-feu) et des mesures organisationnelles (telles qu'un système d'identifiant/de mot de passe, des moyens de protection physique, etc...).

L'Usager peut exercer son droit d'accès et de rectification des données le concernant en adressant sa demande à l'attention du délégué à la protection des données personnelles de l'exploitant sur l'adresse mail suivante : rgpd@groupe-sofival.com.

L'utilisateur dispose par ailleurs du droit d'exercer une réclamation auprès de l'autorité de contrôle.

► **FRAUDE, ABSENCE ou NON CONFORMITE DE FORFAIT RM – NON-RESPECT DES REGLEMENTS DE POLICE (Art 4)**

L'absence de **FORFAIT RM**, l'usage d'un **FORFAIT RM non valable** (mauvais secteur de validité, non-respect de la catégorie d'âge, titre périmé ou falsifié, échange, etc...) ou encore le non-respect des règlements de police affichés au départ des remontées mécaniques, constatés par un Contrôleur, feront l'objet :

- soit du versement d'une indemnité forfaitaire éteignant l'action publique. Selon la nature de l'infraction, cette indemnité forfaitaire est égale à CINQ fois la valeur du **FORFAIT RM** tarif public Espace San Bernardo Adulte pratiqué par l'exploitant, augmentée le cas échéant de frais de dossier dont le montant est fixé par la réglementation en vigueur (Art. L 342-15, R 342-19 et R 342-20 du Code de tourisme, art. 529-3 et suivants du Code de procédure pénale) ;
- soit de poursuites judiciaires auprès du Ministère Public avec paiement de dommages et intérêts.

Si le règlement n'est pas effectué dans le délai légal imparti et en l'absence de protestation, l'Usager fera l'objet de poursuites pénales conformément aux dispositions de l'article 529-5 du Code de procédure pénale.

Le Contrôleur pourra demander la présentation de toutes pièces justifiant des avantages tarifaires accordés au titulaire d'un **FORFAIT RM** à tarif réduit ou gratuit.

Si le contrevenant refuse ou se trouve dans l'impossibilité de justifier de son identité, le Contrôleur en rend compte immédiatement à tout officier de Police Judiciaire de la Police Nationale ou de la Gendarmerie Nationale territorialement compétent, qui peut alors lui ordonner sans délai de lui présenter sur-le-champ le contrevenant.

En outre, ce Contrôleur pourra procéder au retrait immédiat de tout **FORFAIT RM** en vue de le restituer à son véritable propriétaire.

► **PERTE, DESTRUCTION OU VOL DU FORFAIT RM (Art 5)**

Les dispositions ci-dessous s'appliquent exclusivement au **FORFAIT RM** émis par l'Exploitant et par ses partenaires.

En cas de perte, de destruction ou de vol d'un **FORFAIT RM**, l'Usager doit en faire la déclaration aux caisses. Pour cela il devra impérativement présenter le justificatif d'achat du forfait sur lequel figure toutes les données (durée, catégorie de client (Adulte, Enfant, ...) numéro unique, ...). Après vérification d'usage, un nouveau **FORFAIT RM** sera délivré pour la durée restant à courir moyennant des frais de traitement d'un montant de 10.00 € et le prix de la carte rechargeable. Le **FORFAIT RM** déclaré perdu, détruit ou volé sera neutralisé.

Pour cela, l'Usager doit remplir et signer une déclaration de perte sur laquelle sont mentionnés notamment : son nom, son prénom, les dates et la durée de validité du **FORFAIT RM** perdu ou volé, la date de perte.

- Si l'Usager a acquis et réglé son **FORFAIT RM** directement auprès de l'Exploitant, il doit fournir le justificatif de vente (le reçu papier remis au moment de l'achat du **FORFAIT RM** en caisse, ou bien la copie de la confirmation de commande dans le cas d'un paiement en ligne ou sur Bornes autonomes libre-service), à l'appui de sa demande.
- Si l'Usager a acquis son **FORFAIT RM** via les partenaires de l'Exploitant (hébergeurs, Tour opérateurs, ...), il doit fournir à l'Exploitant le numéro de carte rechargeable qui correspond à celui de son **FORFAIT RM**.
-

► **DEFECTUOSITÉ DU FORFAIT RM (Art 6)**

Les cartes à puce sur lesquelles un **FORFAIT RM** est encodé ne doivent être ni pliées, ni perforées, ni cassées, ni posées près d'une source de chaleur.

En cas de dysfonctionnement d'une carte à puce fournie par l'Exploitant ou l'un de ses mandataires, l'Usager peut remettre cette carte à l'un des points de vente de l'Exploitant afin d'en obtenir le remplacement. Ce remplacement est gratuit. Néanmoins, s'il s'avère que le dysfonctionnement est imputable au non-respect des Conditions d'Utilisation par l'Usager, le remplacement de la carte est facturé 2 € TTC à l'Usager au titre du prix de la carte.

► **RESPECT DES REGLES DE SECURITE (Art 7)**

Tout titulaire d'un **FORFAIT RM** est tenu de respecter les règles de sécurité relatives au transport par remontées mécaniques, notamment les règlements de police affichés au départ des remontées mécaniques, les pictogrammes les complétant ainsi que toutes consignes données par le personnel de l'Exploitant, sous peine de sanction. De même sur les pistes de ski, l'usager du domaine skiable est soumis au respect de l'arrêté municipal relatif à la sécurité sur les pistes de ski et il lui est recommandé de tenir compte des « Dix règles de conduite des usagers des pistes » éditées par la Fédération Internationale de Ski (FIS).

► **DOMAINES RELIÉS ET RESPONSABILITÉS (Art 8)**

Le Domaine relié Espace San Bernardo inclut le Domaine Skiable de la Rosière (France) et celui de La Thuile (Italie).

La responsabilité de DSR ne saurait être engagée si un accident survenait sur une piste ou un appareil de remontée mécanique ne faisant pas partie de son territoire.

Gestion des retardataires sur le domaine skiable international France -Italie

Il est demandé aux skieurs parcourant le domaine skiable franco-italien de respecter les horaires de fermeture des appareils affichés sur chaque remontée.

Le non-respect de ces horaires génère des contraintes d'exploitation pour les exploitants, DSR - *La Rosière France* - et FUNIVIE - *La Thuile Italie* - et comporte de réels risques d'un point de vue de la sécurité (skieurs encore embarqués sur des remontées à la tombée de la nuit, skieurs évoluant sur pistes fermées ou dans des conditions météo dégradées, etc...).

En cas de retard supérieur à 5 min par rapport à l'horaire officiel de fermeture et si les conditions météorologiques le permettent, celui-ci fera l'objet de frais de rapatriement à la charge du client, conformément à la convention affichée au centrale Pistes/RM de la Rosière ou dans les caisses des remontées mécaniques de La Thuile.

En cas de retard supérieur ou égal à 15 min, les exploitants, DSR ou FUNIVIE, pourront refuser le rapatriement d'un client sur sa station d'origine ; les frais liés à son hébergement dans la station voisine resteront alors à sa charge, sans recours possible auprès de DSR et FUNIVIE.

Par mauvaises conditions météorologiques, les exploitants, DSR ou FUNIVIE, ne pourront pas tolérer le moindre retard et refuseront le rapatriement d'un client sur sa station d'origine ; les frais liés à son hébergement dans la station voisine resteront alors à sa charge, sans recours possible auprès de DSR et FUNIVIE.

► PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL (Art 9)

Les données relatives aux déplacements de l'Usager sont collectées à des fins de gestion des opérations d'accès aux remontées mécaniques et de contrôle du **FORFAIT RM**. Les données sont aussi recueillies à des fins statistiques. L'ensemble de ces données est uniquement destiné à l'Exploitant et le cas échéant, à la société FUNIVIE, exploitante du domaine skiable relié parcouru. Responsable du traitement: l'Exploitant- Finalité des traitements: Billetterie, contrôle d'accès.

En outre, en cas d'intervention de pisteurs-secouristes auprès d'un Usager, des données à caractère personnel sont recueillies par ces derniers, en vue d'assurer le suivi de leur intervention et la facturation des frais de secours. Ces données sont uniquement destinées à l'Exploitant et à l'autorité publique chargée du recouvrement des frais de secours. Finalité des traitements : suivi des interventions du service de sécurité des pistes.

Conformément à la Loi Informatique et Libertés modifiée et au Règlement européen relatif à la protection des données personnelles du 27 avril 2016, l'Usager dispose d'un droit d'accès, de rectification ou d'effacement des données personnelles le concernant, d'un droit à la limitation du traitement, d'un droit d'opposition au traitement et du droit à la portabilité de ses données.

Il peut exercer ses droits en contactant l'exploitant par E-mail à dsr@dsr-larosiere.com ou par courrier à l'adresse suivante : : DSR – Service Commercial – 956 Route du Col du Petit St Bernard – Maison du Ski – 73700 MONTVALEZAN.

L'Usager dispose du droit de retirer à tout moment son consentement au traitement des données le concernant. Le retrait de son consentement n'affecte pas la licéité du traitement effectué avant ce retrait.

L'usager peut mettre en œuvre ces droits :

- Par courrier postal à l'adresse de l'exploitant mentionnée ci-dessus
- Par courrier électronique à l'adresse suivante : dsr@dsr-larosiere.com

Dans un souci de confidentialité et de protection des données personnelles, l'Exploitant doit être en mesure de vérifier l'identité de l'Usager afin de répondre à sa demande. Pour cela, l'Usager doit joindre, à l'appui de toute demande d'exercice des droits mentionnés ci-avant, la photocopie d'un titre d'identité mentionnant sa date et son lieu de naissance et portant sa signature et ce, conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 dite « Loi Informatique et Libertés », de l'article 92 du décret du 20 octobre 2005 pris pour l'application de cette loi, et du règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données.

Il a enfin le droit de définir des directives relatives au sort de ses données à caractère personnel après sa mort.

L'Usager dispose par ailleurs du droit d'exercer une réclamation auprès de l'autorité de contrôle (en France, la CNIL).

L'Exploitant a désigné un délégué à la protection des données personnelles, dont les coordonnées sont les suivantes : Sofival – délégué à la protection des données personnelles - 51 rue République 73000 Barberaz - 04 79 85 10 80 – rgpd@groupe-sofival.com

► DISPOSITIONS PARTICULIERES (Art 10)

Respect des mesures et règles sanitaires

Dans le but de faire face à toute pandémie déclarée comme telle par les autorités de santé, et notamment dans le contexte épidémique du Covid19 l'exploitant a mis et met en place des dispositions particulières répondant aux prescriptions sanitaires réglementaires et communique sur les mesures d'hygiène correspondantes. L'Usager est tenu de respecter ces prescriptions réglementaires et mesures sanitaires, susceptibles d'évoluer selon la situation sanitaire, dès lors qu'elles sont en vigueur (ex : passe vaccinal, gestes barrière ...). Pour plus d'information, consultez les dispositions sanitaires en vigueur à la page internet suivante : <https://www.larosiere.ski/infos-pratiques/reservez-sans-risque.html>. Tout Usager titulaire d'un **FORFAIT RM** est tenu de respecter ces prescriptions réglementaires et mesures sanitaires. A ce titre, l'Usager s'oblige notamment à respecter les consignes tant écrites que verbales le cas échéant (et les pictogrammes les complétant le cas échéant) qui lui seront transmises et dispensées par l'exploitant et par son personnel, en amont comme au cours de sa présence sur site et de l'accomplissement de la prestation.

Mesures de restriction énergétique

Dans le contexte de crise énergétique, les autorités sont susceptibles d'imposer des mesures de restriction énergétique pouvant impacter l'offre de transport par remontées mécaniques et la prestation du domaine skiable de l'Exploitant. Le cas échéant, l'Exploitant s'engage à informer sa clientèle dans les meilleurs délais après information par les autorités / fournisseurs d'énergie des impacts prévisionnels sur les remontées mécaniques et le domaine skiable. Dans une telle éventualité, les dispositions prévues aux présentes (voir art.8 des CGV interruption du fonctionnement des remontées mécaniques) s'appliqueront.

► TRADUCTION ET LOI APPLICABLE – REGLEMENT DES LITIGES (Art.10)

Ces présentes CGU sont établies uniquement en Français. Elles sont soumises tant pour leur interprétation que leur mise en œuvre, au droit français.

En cas de différend survenant sur l'interprétation ou l'exécution des présentes, l'Usager est informé qu'il peut recourir gratuitement à une procédure de médiation conventionnelle conformément à l'article L211-3 du Code de la consommation, ou à tout autre mode alternatif de règlement des litiges.

Toute réclamation doit au préalable être adressée par écrit à l'exploitant par courrier à l'adresse suivante : DSR – Service Commercial – Maison du Ski – 956 route du Col du Petit St Bernard – 73700 MONTVALEZAN - FRANCE. A défaut de réponse satisfaisante ou en l'absence de réponse à l'issue d'un délai de 60 jours à compter de l'envoi de sa réclamation écrite, l'Usager a la possibilité de saisir le **Médiateur du Tourisme et du Voyage**, dont les coordonnées sont les suivantes : MEDIATION TOURISME ET VOYAGE - BP 80303 - 75823 PARIS Cedex 17 ; www.mtv.travel.

La saisine du médiateur doit être effectuée dans le délai maximal d'un an à compter de la date de la réclamation écrite auprès du professionnel. Les modalités de saisine peuvent être obtenues en consultant le site internet de la Médiation du Tourisme et du Voyage : www.mtv.travel .

L'avis rendu par le médiateur ne s'impose pas aux parties au contrat.

En outre, conformément aux dispositions du Règlement (UE) n° 524/2013 du Parlement européen et du Conseil du 21 mai 2013, une plateforme de règlement en ligne des litiges a été mise en place par la Commission européenne pour le règlement des litiges relatifs aux achats en ligne. Cette plateforme est accessible au lien suivant : <https://webgate.ec.europa.eu/odr/> , étant précisé que l'adresse électronique de l'exploitant est la suivante : dsr@dsr-larosiere.com.

A défaut de règlement amiable, le litige peut être porté par la partie la plus diligente devant les tribunaux compétents.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DES TITRES DE TRANSPORT DE REMONTÉES MÉCANIQUES

Domaine Skiable de La Rosière (DSR)

SAS au capital de 2 000 000€

RCS n° 444 425 169 – Chambéry

Siège social : 956 Route du Col du Petit St Bernard – Maison du Ski – 73700 MONTVALEZAN

Tel : +33 (0)4 79 40 12 00, dsr@dsr-larosiere.com

TVA intracom : FR 43 444 425 169

Assurée en responsabilité civile professionnelle dans les conditions prévues par l'article L220-1 du Code des assurances auprès de MMA IARD Assurances Mutuelles / MMA IARD - 14, Bd Marie et Alexandre Oyon 72030 Le Mans Cedex 9 sous la référence 146339942. Enregistrée à l'ORIAS en qualité de Mandataire d'Intermédiaire en Assurance sous le numéro 17007383 (www.orias.fr).

Exploitant le domaine skiable de La Rosière-Montvalezan

Ci-après dénommé « l'Exploitant » ou « DSR »

► GENERALITES

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent à l'ensemble des titulaires de titres de transport sur remontées mécaniques (ci-après dénommé « **le Client** ») donnant l'accès au domaine skiable de La Rosière et/ou l'Espace San Bernardo (La Rosière + La Thuile Val d'Aoste Italie).

L'acquisition d'un titre de transport sur remontées mécaniques (ci-après dénommé « **le FORFAIT RM** ») implique la connaissance et l'acceptation de l'intégralité des présentes CGV sans préjudice des voies de recours habituelles.

Les présentes CGV sont complétées par les Conditions Générales d'Utilisation (CGU) des Titres de transport des remontées mécaniques.

Concernant les achats en ligne (site Internet), les Conditions Particulières de Vente en Ligne (CPVEL) sont consultables sur le site Internet de l'Exploitant www.larosiere.ski.

Si une disposition des présentes venait à faire défaut, elle serait considérée comme étant régie par les usages en vigueur dans le secteur des remontées mécaniques et pour les sociétés ayant leur siège social en France.

Ces conditions concernent exclusivement les personnes physiques ayant la qualité de consommateur au sens de l'article liminaire du Code de la consommation et ayant acheté leurs **FORFAITS RM** en caisse ou à l'une des Bornes libre-service autonomes de l'Exploitant. Il appartient au Client de s'informer sur les **FORFAITS RM** et les tarifs proposés et de sélectionner le plus adapté. L'Exploitant ne peut être tenu pour responsable du choix du Client.

► LE FORFAIT RM (Art. 1)

Le **FORFAIT RM** est déterminé pour un domaine de validité, une durée, une catégorie de personnes et il n'est utilisable que sur le réseau des remontées mécaniques du domaine pour lequel il a été émis. **Le client doit commencer sa journée de ski sur le domaine de la société ayant émis le FORFAIT RM.** Tout **FORFAIT RM** donne droit, durant sa période de validité, à la libre circulation sur les remontées mécaniques du domaine skiable pour lequel il a été émis, sans aucune priorité de quelque nature que ce soit. Les secteurs de validité du **FORFAIT RM** sont définis sur le plan des pistes de la saison d'hiver concernée et durant les périodes d'ouverture des remontées mécaniques telles qu'elles sont affichées

aux caisses de l'exploitant ou sur le site internet, sous réserve des conditions météorologiques, d'enneigement ou conjoncturelles.

Tout **FORFAIT RM** dont la durée est supérieure à la durée la plus courte proposée est strictement personnel, incessible et intransmissible. Il ne peut faire l'objet d'un prêt à titre gratuit ou onéreux.

La durée d'un **FORFAIT RM** exprimée en jours s'entend en jours consécutifs. La durée d'un **FORFAIT RM** à heure s'entend en heures consécutives. Le décompte de ces heures commence dès le premier passage à la borne de contrôle des remontées mécaniques.

Cas particulier du forfait saison 2/7 : La validité du **FORFAIT RM 2/7** est limitée à 2 journées, consécutives ou non, entre le lundi et le dimanche de chaque semaine et ce, durant toute la saison.

Cas particulier du forfait X-PERIENCES : Le forfait X-periences est un forfait Multi-activités d'une durée de 6 jours consécutifs, incluant un forfait de remontées mécaniques (Skieur ou Piéton) auquel s'ajoutent des entrées à diverses activités gérées par des partenaires de la station. Pour chaque activité, ce sont les conditions générales de vente et d'utilisation de l'activité qui s'appliquent. La non-consommation ou l'annulation, pour quelle que raison que ce soit, de l'une ou l'autre des activités incluses dans le forfait X-periences ne saurait donner lieu à un dédommagement du client. De même, certaines activités sont disponibles sur des créneaux horaires ou sur réservation. Il est conseillé de se renseigner auprès de chaque prestataire de l'organisation de l'activité proposée dans le cadre du forfait X-periences.

Le **FORFAIT RM** doit être acheté auprès de l'Exploitant soit en caisse, soit aux Bornes libre-service autonomes, soit sur le site de vente en ligne www.larosiere.ski ou via les partenaires de l'Exploitant (hébergeurs, Tour-opérateurs, ...).

L'utilisation des Bornes libre-service autonomes permet l'achat et/ou le rechargement des seuls **FORFAITS RM** mentionnés sur celles-ci. Le paiement ne peut être réalisé que par ANCV Connect ou par carte bancaire (CB, Visa ou Eurocard Mastercard) via un terminal de paiement automatique.

► **SUPPORT DES FORFAITS RM (Art. 2)**

Les **FORFAITS RM** sont délivrés sur une carte à puce dite « mains libres » rechargeable, vendue deux euros toutes taxes comprises (2€ TTC) par l'Exploitant. Elle est rechargeable en caisse ou sur les Bornes libre-service autonomes ou sur le site Internet de l'Exploitant www.larosiere.ski pour les **FORFAITS RM** d'une durée de 4 heures à 15 jours et de type Saison. Elle permet de déclencher le tourniquet des bornes d'accès aux remontées mécaniques.

Cette carte est réutilisable. Elle est munie d'une puce ISO garantie 1 an. Cette durée est garantie en cas d'utilisation normale de ces dernières et consiste en la délivrance d'un nouveau support en remplacement du défectueux.

La casse ou une mauvaise utilisation d'une carte n'entrent pas dans les critères de remplacement de cette dernière. Seule la carte vendue par l'Exploitant est couverte par cette garantie.

Tant que le **FORFAIT RM** enregistré sur la carte n'est pas épuisé, il ne peut être enregistré un autre **FORFAIT RM**, à l'exception d'une extension de domaine. A défaut, le **FORFAIT RM** initial serait irrémédiablement annulé, sans que le Client ne puisse prétendre à un quelconque dédommagement.

Les informations relatives à la validité du **FORFAIT RM** inscrites sur le support n'ont aucune valeur contractuelle. Seules les informations contenues dans la puce du support font foi.

► **PHOTOGRAPHIE DU TITULAIRE (Art. 3)**

La vente de tout **FORFAIT RM** de « catégorie Saison », est subordonnée à la prise d'une photographie récente, de face, sans lunettes de soleil ni couvre-chef. Cette photographie sera conservée par l'Exploitant dans son système informatique de billetterie pour faciliter les éventuels rechargements ou rééditions de **FORFAIT RM**, sauf opposition de la part du Client reçue par courrier ou e-mail.

► TARIFS des FORFAITS RM (Art. 4)

Tous les tarifs publics de vente des **FORFAITS RM** et de la carte liée sont affichés aux différents points de vente de l'Exploitant et visibles sur le site internet www.larosiere.ski. Ces tarifs sont exprimés en Euros et toutes taxes comprises tenant compte du taux de TVA en vigueur.

Les tarifs sont susceptibles d'évoluer en fonction du taux de TVA et de toute autre règle fiscale. L'Exploitant se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment sans préavis. Les tarifs applicables sont ceux en vigueur à la date de la commande par l'acheteur.

Des réductions ou gratuités sont proposées à différentes catégories de personnes selon les modalités disponibles aux caisses ou sur le site internet www.larosiere.ski. Le titulaire devra se présenter au moment de l'achat, avec les pièces en cours de validité et justifiant l'avantage tarifaire.

Pour les forfaits de 4h à 15 jours, l'âge du Client sera pris en compte au premier jour de validité du **FORFAIT RM** à délivrer. Pour les forfaits Saison, c'est l'âge du client au 31 décembre de l'année en cours qui fait foi.

Aucune réduction ou gratuité ne sera accordée après l'achat.

ASSURANCE CARRE NEIGE

L'Exploitant en sa qualité de Mandataire d'Intermédiaire en Assurance, propose également au Client un contrat d'assurance « Carré Neige » en complément de l'achat du Titre. Ce contrat est soumis aux conditions d'assurance consultables et téléchargeables directement sur le site www.carreneige.com. Le client peut choisir, en option de son forfait, la souscription à une assurance journalière Carré Neige. Celle-ci est soumise aux conditions de la société Carré Neige consultables sur le site <https://carreneige.com/fr/nos-offres/carre-neige/>

► MODALITES DE PAIEMENT (Art. 5)

Toute délivrance du **FORFAIT RM** et la carte liée donnera lieu à un paiement du tarif correspondant en devises Euros :

- soit en espèces en Euros
- soit par carte bancaire : Visa – EuroCard – MasterCard – American Express
- soit par chèques-vacances ou chèques-vacances Connect en cours de validité émis par l'ANCV

L'achat en ligne ou sur les Bornes libre-service autonomes n'est validé qu'après acceptation de la banque du paiement par carte bancaire.

► JUSTIFICATIF D'ACHAT (Art. 6)

Chaque émission de **FORFAIT RM**, à l'exception des forfaits « groupe journée » donne lieu à la remise d'un justificatif sur lequel figure la nature du titre de transport, sa date de validité, son numéro unique et l'assurance éventuellement souscrite.

Ce justificatif doit impérativement être conservé par le Client pour être présenté à toute demande ultérieure (secours, assurance, contrôle, polyvalence, réclamation, perte ou vol du **FORFAIT RM**...).

Il est recommandé de ne pas le laisser dans la même poche que le **FORFAIT RM**.

► REMBOURSEMENT (Art. 7)

Les tarifs des forfaits Séjour et Saison tiennent compte d'une dégressivité avantageuse.

Dans le cas où un **FORFAIT RM** délivré n'aurait pas été utilisé ou utilisé partiellement, celui-ci ne sera ni remboursé ni échangé, quelle qu'en soit la cause : maladie, accident ou toute autre cause personnelle au Client et ce, quelle que soit la durée de validité dudit **FORFAIT RM**.

Il est porté à la connaissance du Client, la possibilité de couverture de ce risque par des compagnies d'assurances spécifiques. Tous renseignements à cet effet sont à demander auprès des hôtes(ses) de vente ou visibles sur le site internet de l'exploitant.

► INTERRUPTION DU FONCTIONNEMENT DES REMONTEES MECANIQUES (Art. 8)

Seul un arrêt complet, de plus d'une demi-journée, et de la totalité des remontées mécaniques du domaine skiable de La Rosière, peut donner lieu à un dédommagement du préjudice subi par le Client titulaire d'un **FORFAIT RM** payant d'une durée de 2 jours et plus en cours de validité, sur présentation dudit **FORFAIT RM**, du justificatif d'achat correspondant et une demande via le formulaire en ligne disponible sur www.larosiere.ski/contacts.

Le dédommagement est déterminé en fonction du nombre de jours au cours desquels Le Client n'a pu utiliser son **FORFAIT RM**, du fait de l'interruption de service : le dernier jour pris en considération étant, en tout état de cause le jour d'expiration de la validité du **FORFAIT RM** concerné.

La seule interruption de la liaison avec le domaine skiable de la Thuile Val d'Aoste pour cause d'intempérie n'est pas suffisante pour donner lieu à un dédommagement.

Seuls les **FORFAITS RM** d'une durée de 2 jours et plus, ayant été acquis et réglés directement par leur titulaire aux caisses ou sur Bornes autonomes libre-service, ou en ligne sur le site de l'Exploitant, peuvent donner lieu à dédommagement fixé par l'Exploitant en fin de séjour. A défaut, il convient de se reporter aux CGV de l'entité ayant procédé à la vente du **FORFAIT RM**.

Ce dédommagement peut prendre les formes suivantes : soit une prolongation immédiate de la durée de validité du **FORFAIT RM**, soit un avoir sous forme de coupon à utiliser au plus tard à la fin de la deuxième saison suivant celle de la survenance de l'évènement, soit un remboursement différé sur pièces. Le remboursement par chèque ou virement bancaire interviendra dans les quatre mois suivants la réception de toutes les pièces. Le dédommagement sera égal au prix moyen journée du forfait payé par le Client multiplié par le nombre de journées non utilisées.

Le Client ne saurait prétendre à une quelconque prestation ou somme excédant le dédommagement choisi.

S'agissant d'un **FORFAIT RM SAISON**, au-delà d'une exploitation des remontées mécaniques supérieure ou égale à 90 jours consécutifs ou non dans la saison, aucune demande de dédommagement ne sera recevable.

► RECLAMATIONS (Art. 9)

Toute réclamation et pièces justificatives doivent être adressées à l'exploitant via le formulaire en ligne disponible sur www.larosiere.ski/contacts dans un délai de deux mois (2) mois suivant la survenance de l'évènement à l'origine de ladite réclamation.

A défaut de réponse satisfaisante ou d'absence de réponse dans un délai d'au minimum 60 jours suivant cette réclamation écrite (et dans un délai maximal d'un (1) an à compter de cette réclamation écrite), le Client a la possibilité de saisir le **Médiateur du Tourisme et du Voyage**, dont les coordonnées sont les suivantes : MEDIATION TOURISME ET VOYAGE - BP 80303 - 75823 PARIS Cedex 17 ; www.mtv.travel. La saisine du médiateur doit être effectuée dans le délai maximal d'un an à compter de la date de la réclamation écrite auprès du professionnel. Les modalités de saisine peuvent être obtenues en consultant le site internet de la Médiation du Tourisme et du Voyage : www.mtv.travel.

L'avis rendu par le médiateur ne s'impose pas aux parties au contrat.

En outre, conformément aux dispositions du Règlement (UE) n° 524/2013 du Parlement européen et du Conseil du 21 mai 2013, une plateforme de règlement en ligne des litiges a été mise en place par la Commission européenne pour le règlement des litiges relatifs aux achats en ligne. Cette plateforme est accessible au lien suivant : <https://webgate.ec.europa.eu/odr/> , étant précisé que l'adresse électronique de l'exploitant est la suivante : dsr@dsr-larosiere.com.

► PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL (Art. 10)

L'ensemble des informations demandées par l'exploitant pour la délivrance de **FORFAIT RM** est obligatoire. Si une ou plusieurs informations obligatoires sont manquantes, l'émission du **FORFAIT RM** ne pourra intervenir.

Concernant les **FORFAITS RM** personnalisés, les données sont collectées à des fins de contrôle des titres de transport. Les données sont aussi recueillies à des fins statistiques.

Certaines données (e-mail, adresse postale, n° tél.) qui pourront être demandées au Client lors de la vente **FORFAITS RM** font l'objet de traitement visant à la constitution d'une base de données billetterie ce traitement est nécessaire à l'exécution du contrat de ventes que le Client conclut avec l'exploitant. Cette collecte de données permet également d'envoyer au Client des offres promotionnelles, des lettres d'information, des invitations à participer à des jeux concours et des enquêtes de satisfaction. Ce traitement est fondé, s'agissant des messages envoyés par l'exploitant, sur l'intérêt légitime de ce dernier à développer ses activités et pour répondre le plus précisément aux questions et proposer une offre ajustée. Elles servent également à répondre aux demandes de renseignements, observations et réclamations que le Client envoie. Ce traitement est fondé sur le consentement du Client.

La sécurité et la confidentialité de ces données sont garanties par l'exploitant. L'ensemble de ces données est uniquement destiné à l'exploitant.

La loi Informatique et Libertés modifiée et le Règlement européen relatif à la protection des données personnelles du 27 avril 2016 prévoient que le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification ou d'effacement des données personnelles le concernant, d'un droit à la limitation du traitement, d'un droit d'opposition au traitement et du droit à la portabilité de ses données. Il peut exercer ses droits en contactant l'exploitant par E-mail à dsr@dsr-larosiere.com ou par courrier à l'adresse suivante : DSR – Service Commercial –956 Route du Col du Petit St Bernard- Maison du Ski – 73700 MONTVALEZAN. Le Client dispose du droit de retirer à tout moment son consentement au traitement des données le concernant. Le retrait de son consentement n'affecte pas la licéité du traitement effectué avant ce retrait.

Le Client peut mettre en œuvre ces droits :

- Par courrier postal à l'adresse de l'exploitant mentionnée ci-dessus
- Par courrier électronique à l'adresse suivante : dsr@dsr-larosiere.com

Dans un souci de confidentialité et de protection des données personnelles, l'Exploitant doit être en mesure de vérifier l'identité du Client afin de répondre à sa demande. Pour cela, le Client doit joindre, à l'appui de toute demande d'exercice des droits mentionnés ci-avant, la photocopie d'un titre d'identité mentionnant sa date et son lieu de naissance et portant sa signature et ce, conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 dite « Loi Informatique et Libertés », de l'article 92 du décret du 20 octobre 2005 pris pour l'application de cette loi, et du règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données.

Il a enfin le droit de définir des directives relatives au sort de ses données à caractère personnel après sa mort.

Le client dispose par ailleurs du droit d'exercer une réclamation auprès de l'autorité de contrôle (en France, la CNIL).

L'Exploitant a désigné un délégué à la protection des données personnelles, dont les coordonnées sont les suivantes : Sofival – délégué à la protection des données personnelles - 51 rue République-73000 Barberaz - 04 79 85 10 80 – rgpd@groupe-sofival.com

► **DISPOSITIONS PARTICULIERES (Art.11)**

Respect des mesures et règles sanitaires

Dans le but de faire face à toute pandémie déclarée comme telle par les autorités de santé, et notamment dans le contexte épidémique du Covid19 l'exploitant a mis et met en place des dispositions particulières répondant aux prescriptions sanitaires réglementaires et communique sur les mesures d'hygiène correspondantes. Le Client est tenu de respecter ces prescriptions réglementaires et mesures sanitaires, susceptibles d'évoluer selon la situation sanitaire, dès lors qu'elles sont en vigueur

(ex : passe vaccinal, gestes barrières,...). Pour plus d'information, consultez les dispositions sanitaires en vigueur. Tout Client titulaire d'un **FORFAIT RM** est tenu de respecter ces prescriptions réglementaires et mesures sanitaires. A ce titre, le Client s'oblige notamment à respecter les consignes tant écrites que verbales le cas échéant (et les pictogrammes les complétant le cas échéant) qui lui seront transmises et dispensées par l'Exploitant et par son personnel, en amont comme au cours de sa présence sur site et de l'accomplissement de la prestation.

Mesures de restriction énergétique

Dans le contexte de crise énergétique, les autorités sont susceptibles d'imposer des mesures de restriction énergétique pouvant impacter l'offre de transport par remontées mécaniques et la prestation du domaine skiable de l'Exploitant. Le cas échéant, l'Exploitant s'engage à informer sa clientèle dans les meilleurs délais après information par les autorités / fournisseurs d'énergie des impacts prévisionnels sur les remontées mécaniques et le domaine skiable. Dans une telle éventualité, les dispositions prévues aux présentes (voir art.8 interruption du fonctionnement des remontées mécaniques) s'appliqueront.

► TRADUCTION ET LOI APPLICABLE – REGLEMENT DES LITIGES (Art.12)

Les commandes sont soumises à la loi française. Les informations contractuelles sont présentées en langue française et les produits proposés à la vente sont conformes à la réglementation française. Le cas échéant, il appartient au client étranger de vérifier auprès des autorités locales les possibilités d'utilisation du produit qu'il envisage de commander. La responsabilité de l'Exploitant ne saurait être engagée en cas de non-respect de la réglementation d'un pays étranger où le produit est livré. En cas de litige, les tribunaux français sont seuls compétents. Dans le cas où les présentes conditions seraient établies en plusieurs langues, il est expressément entendu que la version française est la seule à faire foi. En conséquence, il conviendra de se référer expressément et exclusivement à la version française. Les présentes conditions sont soumises, tant pour leur interprétation que pour leur mise en œuvre, au droit français.

Ces présentes CGV sont établies uniquement en Français. Elles sont soumises tant pour leur interprétation que leur mise en œuvre, au droit français. En cas de litige sur l'interprétation ou l'exécution des présentes, il est possible de recourir à une procédure de médiation conventionnelle telle que prévue par l'article L211-3 du Code de la consommation ou à tout autre mode alternatif de règlement des différends (ex.: conciliation).

A défaut de règlement à l'amiable, le litige sera porté par la partie la plus diligente devant les tribunaux compétents.

CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE EN LIGNE DE TITRES DE TRANSPORT DE REMONTEES MECANIQUES

Domaine Skiable de La Rosière (DSR)

SAS au capital de 2 000 000€

RCS n° 444 425 169 – Chambéry

Siège social : 956 Route du Col du Petit St Bernard – Maison du Ski – 73700 MONTVALEZAN

Tel : +33 (0)4 79 40 12 00, dsr@dsr-larosiere.com

TVA intracom : FR 43 444 425 169

Assurée en responsabilité civile professionnelle dans les conditions prévues par l'article L220-1 du Code des assurances auprès de MMA IARD Assurances Mutuelles / MMA IARD - 14, Bd Marie et Alexandre Oyon 72030 Le Mans Cedex 9 sous la référence 146339942.

Enregistrée à l'ORIAS en qualité de Mandataire d'Intermédiaire en Assurance sous le numéro 17007383 (www.orias.fr).

Exploitant le domaine skiable de La Rosière-Montvalezan

Ci-après dénommé « l'exploitant » ou « DSR »

► GENERALITES

Les présentes Conditions de Vente en Ligne (CGVEL) s'appliquent à l'ensemble des titulaires de titres de transport sur remontées mécaniques (ci-après dénommé « **le Client** ») donnant l'accès au domaine skiable de La Rosière et/ou l'Espace San Bernardo (La Rosière + La Thuile d'Aoste Italie).

La Vente en Ligne propose la commande et l'achat d'un titre de transport sur remontées mécaniques (ci-après dénommé « **le FORFAIT RM** ») sur le site www.larosiere.ski

Ceci implique l'adhésion du Client aux présentes Conditions de Vente en Ligne (CGVEL), qui complètent les Conditions Générales de Vente (CGV) ainsi que les Conditions Générales d'Utilisation (CGU) affichées dans tous les points de vente et également mises en ligne. Si une disposition venait à faire défaut, elle serait considérée comme étant par les usages en vigueur dans le secteur de la vente en ligne pour les sociétés ayant leur siège en France.

Les CGVEL régissent la vente en ligne par l'exploitant de titres de transport de remontées mécaniques et/ou le rechargement par internet sur le site www.larosiere.ski. Ces conditions concernent à titre exclusif les personnes physiques non commerçantes.

Le Client a le choix de recharger son **FORFAIT RM**, ou de le retirer à l'une de nos bornes autonomes libre-service de **FORFAITS RM** ou à la réception de certains hébergeurs, ou de le recevoir gratuitement par courrier à son domicile.

Conformément à l'article 1127-1 du Code civil, l'ensemble des CGVEL est mis à la disposition du Client qui a la possibilité de les télécharger et de les imprimer. Les informations contractuelles sont présentées en langue française. Ces CGVEL pourront être modifiées unilatéralement par l'exploitant sans préavis. Les conditions applicables seront celles en vigueur à la date de la commande par le Client. Il appartient au Client de s'informer sur les **FORFAITS RM** et les tarifs proposés et de sélectionner le plus adapté.

L'exploitant ne peut être tenu pour responsable du choix du Client.

Tout **FORFAIT RM** acheté en ligne ne peut être acquis qu'en association avec une carte d'accès appelée « support » : la carte à puce rechargeable dite « mains libres » qui permet de déclencher le tourniquet des bornes d'accès aux remontées mécaniques.

Cette Carte est vendue deux euros (2€ TTC). Elle est non personnalisée, transmissible (après expiration d'un précédent **FORFAIT RM** inséré dessus) rechargeable en ligne, en caisse ou sur les bornes autonomes libre-service autonomes de Titres.

Elle est utilisable plusieurs fois. Ne figure sur cette carte que le numéro unique « DTA » à 22 chiffres commençant par la combinaison 1-1614 qui sera demandé pour chaque rechargement de **FORFAIT RM** et la catégorie de personne.

Sur ce support peuvent être insérés en premier achat ou en rechargement:

- le forfait de 4 heures à 15 jours consécutifs
- le forfait « Famille-Tribu» pour lequel nom, prénom et date de naissance seront demandés pour chaque membre (4 personnes au minimum dans les catégories Adulte, enfant ou senior ; 10 personnes au maximum)
- le forfait de type Saison pour lequel nom, prénom, date de naissance et photo seront demandés.

► **LES FORFAITS RM PROPOSÉS (Art 1)**

Les caractéristiques des différents **FORFAITS RM** proposés à la vente (domaine géographique, durée de validité ...) sont présentées dans la grille tarifaire consultable aux différents points de vente et/ou sur le site internet susvisé.

Les **FORFAITS RM** proposés sur le site internet www.larosiere.ski sont une sélection de **FORFAITS RM** pour l'accès aux remontées mécaniques sur le domaine skiable de La Rosière ou de l'Espace San Bernardo, avec ou sans assurance, aux périodes et conditions indiquées sur le site. L'achat en ligne reste soumis à la possession ou l'acquisition via le site internet www.larosiere.ski de la carte nécessaire tel qu'indiqué ci-dessus.

► **MODALITE DE COMMANDE (Art 2)**

L'achat de **FORFAIT RM** en ligne s'effectue par une commande sur le site www.larosiere.ski qui permet au Client :

- Soit d'acheter un **FORFAIT RM** sur une carte rechargeable qu'il achète en même temps, appelé « premier achat »
- Soit de recharger un **FORFAIT RM** sur une carte rechargeable déjà en sa possession, appelé « rechargement ».

Lors de l'achat d'un **FORFAIT RM** le Client est invité, en fin de commande, à s'identifier ou à créer un compte (notamment pour simplifier son parcours pour ses commandes suivantes).

La commande en ligne complète (règlement, photographies et justificatifs le cas échéant) peut parvenir à l'exploitant au plus tard 10 jours pour l'étranger et 7 jours pour la France avant le 1er jour de ski, pour que le Client puisse la recevoir à domicile. A défaut de respecter ces délais, le Client ne pourra pas demander un envoi à domicile.

Une commande en ligne complète (règlement, photographies et justificatifs le cas échéant) peut parvenir à l'exploitant au plus tard trois jours avant l'arrivée du Client à la station, sous réserve que le Client vienne la retirer au bureau d'accueil et d'information de l'exploitant à la Maison du Ski ou aux différents points de vente des remontées mécaniques ou à la réception de certains hébergeurs, dès la veille du premier jour de validité de ces titres, en tenant compte des horaires d'ouverture de ces services (disponibles sur le site de l'Exploitant).

Toute commande vaut acceptation de la description des services et des tarifs. Pour finaliser la commande, le Client doit accepter les CGV ainsi que les CGU.

Conformément aux exigences résultant de l'article 1127-2 du Code civil, le Client a la possibilité de vérifier le détail de sa commande, son montant total et de corriger d'éventuelles erreurs, avant de confirmer celle-ci pour exprimer son acceptation.

L'Exploitant confirmera au Client sa commande par un e-mail. Ce récépissé de commande qui est un justificatif d'achat devra être impérativement conservé par le Client durant toute la durée de validité du titre rechargé sur sa carte, notamment en cas de contrôle lors de l'emprunt des remontées mécaniques ou pour toute autre demande ultérieure (assurance, polyvalence, perte ou vol du **FORFAIT RM**, sans que cette liste soit limitative) pour lesquels ce document lui sera demandé. Sur ce récépissé/justificatif d'achat figure la nature de chaque **FORFAIT RM** commandé, sa date de validité, son numéro unique et l'assurance éventuellement souscrite.

► SPECIFICITE DU RECHARGEMENT EN LIGNE (Art 3)

Le **FORFAIT RM** peut être rechargé en fonction des produits proposés par l'Exploitant, via son site Internet www.larosiere.ski, au plus tard 1 heure avant le début de validité du **FORFAIT RM** concerné, excepté pour l'offre spécifique « Je skie au soleil » pour laquelle le délai d'achat est fixé à la veille avant minuit (23h59) avant la date de début de validité du **FORFAIT RM**. Le rechargement effectif du **FORFAIT RM** aura lieu automatiquement lors du premier passage du Client à une borne de contrôle.

Le rechargement ne peut être enregistré que si le Client s'est clairement identifié par l'entrée de son adresse e-mail et de son mot de passe. Le Client doit avoir, au préalable, créé son compte authentifié avec son adresse e-mail, son code postal et la ville où il réside.

Le rechargement n'est effectif qu'après l'obtention de l'accord de la part de l'organisme bancaire et la réception par e-mail de l'accusé de réception du rechargement envoyé par l'Exploitant.

► TARIFS et MODALITES DE REGLEMENT – VALIDATION de COMMANDE (Art 4)

Les prix indiqués sur le site Internet sont des prix TTC en EUROS tenant compte du taux de TVA en vigueur au jour de la commande et sont arrondis à 0.50 € près. Toute remise éventuellement applicable répondra à cette approximation à 0.50 € près et ne pourra être contestée. Les tarifs sont susceptibles d'évoluer en fonction du taux de TVA et de toute autre règle fiscale.

L'Exploitant se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment sans préavis. Les tarifs applicables sont ceux en vigueur à la date de la commande par l'acheteur. Les produits commandés demeurent la propriété de l'exploitant jusqu'au paiement intégral du montant de la commande. Le montant total de la commande en ligne est exigible à la commande et le paiement est effectué en €uro par carte bancaire uniquement (CB – Visa – EuroCard – MasterCard – American Express) ou par ANCV Connect.

ASSURANCE CARRE NEIGE

L'Exploitant en sa qualité de Mandataire d'Intermédiaire en Assurance, propose également au Client un contrat d'assurance « Carré Neige » en complément de l'achat du **FORFAIT RM**. Ce contrat est soumis aux conditions d'assurance consultables et téléchargeables directement sur le site www.carreneige.com. Le Client peut choisir, en option de son **FORFAIT RM**, la souscription à une assurance journalière Carré Neige. Celle-ci est soumise aux conditions de la société Carré Neige consultables sur le site <https://carreneige.com/fr/nos-offres/carre-neige/>

► PAIEMENT EN LIGNE SECURISE (Art 5)

Le paiement sécurisé par carte bancaire est effectué par une plate-forme de télépaiement PayZen groupe Lyra. Ce service intègre la norme de sécurité SSL et SET. Les données confidentielles sont transmises cryptées et ne transitent pas par nos serveurs d'où une parfaite confidentialité des données. Le paiement est effectué par un TPE virtuel à paiement immédiat.

A aucun moment l'exploitant n'a connaissance des numéros que le Client doit fournir. L'exploitant est seulement avisé par l'établissement bancaire qu'un virement correspondant au montant de la commande a été effectué sur son compte.

► ACCUSE DE RECEPTION DE LA COMMANDE PAR L'EXPLOITANT (Art 6)

Une fois la commande conclue sur Internet et confirmée par le Client, l'Exploitant accuse réception de cette commande par un e-mail. Concernant le paiement on-line, dès l'obtention de l'accord de la part de l'organisme bancaire, le prélèvement bancaire sera alors effectué lors de l'envoi de cet accusé de réception par l'exploitant. Le refus de l'autorisation de débit du compte bancaire du Client par sa banque entraîne par contre l'annulation du processus de commande.

Les données enregistrées par l'Exploitant et par le système de paiement e-transaction constituent la preuve de l'ensemble des transactions passées entre l'exploitant et ses clients. Toute commande n'est définitivement confirmée et n'engage l'exploitant qu'à réception de l'e-mail confirmant que la commande a été prise en compte.

En cas de non réception de l'ensemble des éléments du dossier trois jours avant la date de premier jour de ski souhaité, l'Exploitant se réserve le droit de ne pas traiter la commande. Ce délai est porté à sept jours en cas d'envoi des forfaits à domicile.

► LIVRAISON DE LA COMMANDE (Art 7)

Le Client a le choix :

► Soit de se faire livrer à domicile (adresse indiquée à cet effet par le Client). Dans ce cas, sauf cas de force majeure, l'Exploitant s'engage à effectuer l'envoi de la commande par lettre ordinaire dans un délai de sept (7) jours pour la France et de dix (10) jours pour l'étranger avant la date de début de validité du **FORFAIT RM** (le cachet de la poste faisant foi). Si le Client n'a pas reçu sa commande quarante-huit heures (48 h) avant la date de son premier jour de ski et si ce problème n'est pas dû à un cas de force majeure, le Client pourra dénoncer le contrat de vente par e-mail ou par lettre adressée au Service Vente en ligne de l'exploitant.

Les frais de port sont offerts, comme indiqué lors de la commande.

► Soit de retirer sa commande au choix : à une borne autonome libre-service de **FORFAITS RM**, au bureau d'accueil et d'information de l'exploitant à la Maison du Ski, dans un des différents points de vente ou auprès de la réception de certains hébergeurs mentionnés sur le site (lieu précisé par le Client), à partir de la veille du premier jour de validité de son **FORFAIT RM**, en tenant compte des horaires d'ouverture de ces services mentionnés sur le site de l'Exploitant.

Lors du retrait de la commande, la copie de l'accusé de réception (e-mail de confirmation de commande) mentionnant la référence de la commande sera exigée par DSR ou l'hébergeur ainsi que la présentation d'une pièce d'identité officielle en vigueur. A défaut, les **FORFAITS RM** commandés ne pourront pas être délivrés. La commande sera ensuite remise au Client.

► ABSENCE DE DROIT DE RETRACTATION (Art 8)

En application de l'article L221-2 9° du Code de la consommation, la vente des titres de transport n'est pas soumise à l'application du droit de rétractation prévu aux articles L221-18 et suivants du Code de la consommation en matière de vente à distance. Ainsi pour toute commande de **FORFAITS RM** effectuée auprès de DSR, le Client ne bénéficie d'aucun droit de rétractation.

► MODIFICATION - ANNULATION DE COMMANDE (Art 9)

• Modification de commandes :

- La modification de commande ne peut en aucun cas être utilisée par le Client pour bénéficier d'une offre promotionnelle et/ou d'une réduction de prix quelconque. De même, toute offre promotionnelle (type Je Skie au Soleil, Vente Flash...) est non modifiable et non annulable.

L'Exploitant accepte de traiter une modification de commande passée en ligne uniquement sous réserve que cette modification porte exclusivement sur la date de début de validité ou n° de carte du **FORFAIT RM** pour la saison au cours de laquelle ledit **FORFAIT RM** a été commandé, sauf si la commande porte sur une offre non modifiable.

Aucune autre modification de quelque nature qu'elle soit, et notamment si elle implique un changement de prix, ne sera acceptée par l'Exploitant.

Cette demande de modification doit être adressée à l'Exploitant par e-mail à dsr@dsr-larosiere.com, au plus tard quinze (15) jours avant le premier jour de validité **FORFAITS RM**.
Le **FORFAIT RM** ne doit pas avoir été utilisé, même partiellement.

- **Annulation de commande et assurance Annulation :**

- Le client peut choisir, en option de son forfait, la souscription d'une assurance journalière Carré Neige Intégral qui inclut une assurance annulation. L'ensemble des conditions de cette assurance Carré Neige Intégral sont consultables sur le site <https://carreneige.com/fr/nos-offres/carre-neige-integral/>
-**Cas particulier du FORFAIT RM X-PERIENCES** : L'Exploitant accepte de traiter la demande d'annulation de commandes de **FORFAIT RM X-Periences** 6 jours jusqu'à deux (2) jours avant le premier jour de validité du **FORFAIT RM X-Periences** correspondant, et ce sans justificatif et sans frais. Pour cela, le Client doit adresser sa demande d'annulation par e-mail à dsr@dsr-larosiere.com. Le **FORFAIT RM** ne doit pas avoir été utilisé, même partiellement.
-Aucune autre annulation de quelque nature qu'elle soit, et notamment si elle implique un **FORFAIT RM** autre que le **FORFAIT RM X-Periences**, ne sera acceptée par l'Exploitant.

► **SUIVI DE LA COMMANDE (Art 10)**

Pour toute information supplémentaire, le service Vente en ligne est à la disposition du Client via le formulaire de contact en ligne sur www.larosiere.ski/contacts

► **RESPONSABILITE ET GARANTIES (Art 11)**

L'Exploitant n'est tenu que d'une obligation de moyens pour toutes les étapes d'accès à la vente en ligne. La responsabilité de l'Exploitant ne saurait être engagée pour tous les inconvénients ou dommages inhérents à l'utilisation du réseau Internet, notamment une rupture du service, une intrusion extérieure ou la présence de virus informatiques et d'une manière générale de tout autre fait qualifié expressément par la jurisprudence de cas de force majeure. Le Client déclare connaître les caractéristiques et les limites d'internet, en particulier ses performances techniques, les temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer des données et les risques liés à la sécurité des communications.

► **MODES DE PREUVES – VENTE EN LIGNE (Art 12)**

La fourniture en ligne du numéro de carte bancaire et d'une manière générale la confirmation finale de la commande par le Client, valent preuve de l'intégralité de la transaction conformément aux dispositions de la loi n° 2000-230 du 13 mars 2000 ainsi que de l'exigibilité du règlement. Cette confirmation vaut signature et acceptation expresse de toutes les opérations effectuées sur les modules de vente en ligne concernés. Le Client doit conserver impérativement l'e-mail de confirmation de commande, seul ce document faisant foi en cas de litige sur les termes de la commande, notamment à l'occasion d'un contrôle sur les remontées mécaniques. Les informations relatives à la validité du titre de transport et inscrites sur le support n'ont aucune valeur contractuelle.

► **PROPRIETE INTELLECTUELLE (Art 13)**

Tous les éléments des pages des sites Internet qui sont propriété de l'Exploitant demeurent la propriété intellectuelle exclusive de ce dernier. Toute reproduction d'un élément desdites pages ou tout lien simple ou par hypertexte sont strictement interdits, sauf autorisation expresse et préalable de l'exploitant concerné. Personne n'est autorisé à reproduire, exploiter, rediffuser ou utiliser à quelque titre que ce soit, même partiellement, des éléments du site.

► **PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL (Art 14)**

Toutes les données bancaires demandées au Client lors de la passation d'une commande sont protégées par un procédé de cryptage, certifié SSL et SET.

Les informations que le Client communique sur le site internet de vente en ligne www.larosiere.ski permettent à DSR de traiter et d'exécuter les commandes passées sur le site.

Le traitement de données personnelles tiré de la vente sur ce site internet a pour base juridique le contrat qui lie le Client à DSR.

Lors de la visite du Client sur le site Internet www.larosiere.ski ou auprès des services de l'Exploitant, ce dernier peut être amené à demander au Client certaines informations le concernant afin d'être en mesure de l'identifier, de justifier de ses droits, de lui proposer des services personnalisés ou d'améliorer ses services et d'être à son écoute.

Les données personnelles du Client (e-mail) collectées lors de la vente **FORFAITS RM** font l'objet de traitement visant à : traiter la commande- ce traitement est nécessaire à l'exécution du contrat de ventes que le Client conclut avec l'exploitant ; envoyer au Client des offres promotionnelles, des lettres d'information, des invitations à participer à des jeux concours et des enquêtes de satisfaction. Ce traitement est fondé, s'agissant des messages envoyés par l'Exploitant, sur l'intérêt légitime de ce dernier à développer ses activités et pour répondre le plus précisément aux questions et proposer une offre ajustée. Répondre aux demandes de renseignements, observations et réclamations que le Client envoie. Ce traitement est fondé sur le consentement du Client.

Les données personnelles du Client (nom, prénom, date de naissance, coordonnées postales, e-mail, ses préférences, informations favorites, adresse IP, ...) pourront lui être demandées notamment lors de ses demandes de renseignements, création de compte ou réservations. Ces données sont utiles à l'Exploitant pour répondre le plus précisément possible aux questions du Client, pour l'exécution des prestations, pour la gestion de la relation Client et son suivi, pour la gestion des réclamations et lui proposer une offre ajustée. L'Exploitant pourra lui adresser une lettre d'information sur l'actualité de la station et ses offres promotionnelles.

Sous réserve des données personnelles recueillies dans le cadre de la newsletter strictement utilisées conformément à la fonctionnalité de ce service, les informations nominatives et indirectement nominatives recueillies ne seront utilisées qu'à des fins de communication et pour des opérations de relations publiques et presse initiées par l'Exploitant.

Les données personnelles recueillies concernant le Client pourront être communiquées aux partenaires de l'exploitant dans le cadre exclusif de l'exploitation du sites internet www.larosiere.ski. Ces données ne feront l'objet de communications extérieures éventuelles autres que celles prévues ci-dessus que pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires, ou à la demande d'une administration ou d'une autorité judiciaire. Ces données personnelles sont strictement confidentielles et ne sont destinées qu'aux services compétents de DSR intervenant dans le cadre de l'exécution du contrat dans un souci d'amélioration des prestations et de l'offre commerciale qui sont proposées au Client.

Dans le cadre de l'exécution du contrat et/ou de ses suites, DSR peut également être amenée à communiquer certaines des données ainsi recueillies à des tiers dûment habilités dans le strict respect de la réglementation applicable lorsque cette communication est strictement nécessaire pour la ou les finalités déclarées.

Les données collectées sont conservées dans un délai de 3 ans maximum à l'issue de la fin de la relation commerciale. Au terme de ce délai de 3 ans, le responsable de traitement pourra reprendre contact avec Le Client afin de savoir s'il souhaite continuer à recevoir des sollicitations commerciales. En l'absence de réponse positive et explicite de sa part, les données seront supprimées ou archivées conformément aux dispositions en vigueur.

La loi Informatique et Libertés modifiée et le Règlement européen relatif à la protection des données personnelles du 27 avril 2016 prévoient que le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification ou d'effacement des données personnelles le concernant, d'un droit à la limitation du traitement, d'un droit d'opposition au traitement et du droit à la portabilité de ses données.

Il peut exercer ses droits en contactant l'exploitant par E-mail à dsr@dsr-larosiere.com ou par courrier à l'adresse suivante : DSR – Service Commercial –956 Route du Col du Petit St Bernard- Maison du Ski – 73700 MONTVALEZAN.

Le Client dispose du droit de retirer à tout moment son consentement au traitement des données le concernant. Le retrait de son consentement n'affecte pas la licéité du traitement effectué avant ce retrait.

Le Client peut mettre en œuvre ces droits :

- Par courrier postal à l'adresse de l'exploitant mentionnée ci-dessus
- Par courrier électronique à l'adresse suivante : dsr@dsr-larosiere.com

Dans un souci de confidentialité et de protection des données personnelles, l'Exploitant doit être en mesure de vérifier l'identité du Client afin de répondre à sa demande. Pour cela, le Client doit joindre, à l'appui de toute demande d'exercice des droits mentionnés ci-avant, la photocopie d'un titre d'identité mentionnant sa date et son lieu de naissance et portant sa signature et ce, conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 dite « Loi Informatique et Libertés », de l'article 92 du décret du 20 octobre 2005 pris pour l'application de cette loi, et du règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données.

Il a enfin le droit de définir des directives relatives au sort de ses données à caractère personnel après sa mort.

Le client dispose par ailleurs du droit d'exercer une réclamation auprès de l'autorité de contrôle (en France, la CNIL).

L'Exploitant a désigné un délégué à la protection des données personnelles, dont les coordonnées sont les suivantes : Sofival – délégué à la protection des données personnelles -51 rue République-73000 Barberaz - 04 79 85 10 80 – rgpd@groupe-sofival.com

ARCHIVAGE

L'archivage des bons de commande est effectué par le service Vente en ligne de l'Exploitant conformément à l'article L213-1 du Code de la consommation. Dans ces conditions, le Client peut ainsi accéder à sa commande archivée en faisant la demande écrite auprès dudit service à l'adresse susvisée.

CONTACT

Pour toute information, le service Vente en ligne est à la disposition du Client via le formulaire de contact en ligne sur www.larosiere.ski/contacts

► OUBLI DES FORFAITS (Art 15)

En cas d'oubli des forfaits reçus à domicile, l'Usager doit en informer l'Exploitant. Pour cela il devra impérativement présenter le justificatif d'achat des forfaits sur lequel figure toutes les données (durée, catégorie de client ((Adulte, Enfant, ...) numéro unique, ...). Après vérification d'usage, de nouveaux **FORFAITS RM** seront délivrés pour la durée de validité initialement prévue moyennant des frais de dossiers et de traitement, par **FORFAIT RM**, d'un montant de 10.00 € et le prix de la carte rechargeable. Les **FORFAITS RM** déclarés oubliés seront neutralisés pour la durée de validité initialement prévue.

► LOI APPLICABLE - REGLEMENT DES LITIGES (Art 16)

Les commandes sont soumises à la loi française. Les informations contractuelles sont présentées en langue française et les produits proposés à la vente sont conformes à la réglementation française. Le cas échéant, il appartient au client étranger de vérifier auprès des autorités locales les possibilités d'utilisation du produit qu'il envisage de commander. La responsabilité de l'Exploitant ne saurait être engagée en cas de non-respect de la réglementation d'un pays étranger où le produit est livré. En cas de litige, les tribunaux français sont seuls compétents.

Dans le cas où les présentes conditions seraient établies en plusieurs langues, il est expressément entendu que la version française est la seule à faire foi. En conséquence, il conviendra de se référer expressément et exclusivement à la version française.

Les présentes conditions sont soumises, tant pour leur interprétation que pour leur mise en œuvre, au droit français.

Ces présentes CPVEL sont établies uniquement en Français. Elles sont soumises tant pour leur interprétation que leur mise en œuvre, au droit français.

En cas de différend survenant sur l'interprétation ou l'exécution des présentes, le Client est informé qu'il peut recourir gratuitement à une procédure de médiation conventionnelle conformément à l'article L211-3 du Code de la consommation, ou à tout autre mode alternatif de règlement des litiges.

Toute réclamation doit au préalable être adressée par écrit par E-mail à dsr@dsr-larosiere.com ou par courrier à l'adresse suivante : DSR – Service Commercial – Maison du Ski – La Rosière 1850 – 73700 MONTVALEZAN.

A défaut de réponse satisfaisante ou en l'absence de réponse à l'issue d'un délai de 60 jours à compter de l'envoi de sa réclamation écrite, le consommateur a la possibilité de saisir le **Médiateur du Tourisme et du Voyage**, dont les coordonnées sont les suivantes : MEDIATION TOURISME ET VOYAGE - BP 80303 - 75823 PARIS Cedex 17 ; www.mtv.travel.

La saisine du médiateur doit être effectuée dans le délai maximal d'un an à compter de la date de la réclamation écrite auprès du professionnel. Les modalités de saisine peuvent être obtenues en consultant le site internet de la Médiation du Tourisme et du Voyage : www.mtv.travel .

L'avis rendu par le médiateur ne s'impose pas aux parties au contrat.

En outre, conformément aux dispositions du Règlement (UE) n° 524/2013 du Parlement européen et du Conseil du 21 mai 2013, une plateforme de règlement en ligne des litiges a été mise en place par la Commission européenne pour le règlement des litiges relatifs aux achats en ligne. Cette plateforme est accessible au lien suivant : <https://webgate.ec.europa.eu/odr/> , étant précisé que l'adresse électronique de l'exploitant est la suivante : dsr@dsr-larosiere.com.

A défaut de règlement amiable, le litige peut être porté par la partie la plus diligente devant les tribunaux compétents.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET D'UTILISATION FORFAIT X-PERIENCES

PRÉAMBULE

Les présentes conditions générales de vente et d'utilisation (CGVU) sont opposables à chaque acheteur (détenteur) d'un pass Multi-activités Hiver avec forfait de remontées mécaniques skieur. Ce pass Multi-activités Hiver est ci-après dénommé « Forfait X-Periences ».

Dans le but d'offrir aux vacanciers de La Rosière une offre d'activités regroupées, le Forfait X-Periences a été créé avec des acteurs touristiques de La Rosière, des partenaires et/ou prestataires. Le Domaine Skiable de La Rosière SAS, ci-après dénommé « DSR », ayant domiciliation 956, route du col du Petit Saint-Bernard – Maison du Ski – 73700 Montvalezan-La Rosière – France – courriel : dsr@dsr-larosiere.ski - TVA intracom : FR 43 444 425 169, dans son rôle de fédérateur organise la coordination et la distribution des cartes proposées.

L'engagement de DSR se double d'une volonté de qualité de service et d'accueil en assurant au client une information la plus complète possible avant, pendant et une évaluation de sa satisfaction après son séjour. Les conditions générales de vente et d'utilisation sont accessibles à tout moment sur le site internet www.larosiere.ski via un lien dénommé « CGV ».

ARTICLE 1 – DESCRIPTIF

Le Forfait X-Periences vise à faciliter l'accès aux activités de La Rosière. Le pass se présente sous forme de cartes prépayées et numérotées fonctionnant comme un forfait de ski au moyen d'une puce RFID sur laquelle sont stockées les informations des activités incluses dans la carte. Il offre un droit d'accès unique, valable pour un adulte un senior ou un enfant, à un ensemble d'activités dans la limite des conditions définies dans les présentes. Le Forfait X-Periences est strictement nominatif et est réservé à une clientèle individuelle.

ARTICLE 2 – OBJET

Les présentes conditions générales d'utilisation ont pour objet de définir les droits et obligations des parties dans le cadre de l'utilisation du Forfait X-Periences.

Préalablement à toute commande, le client s'engage à prendre connaissance des présentes conditions générales de vente et d'utilisation et à les accepter sans réserve. Les présentes conditions générales de vente et d'utilisation viennent compléter les CGVU du partenaire vendeur. La commande du client est régie par les conditions générales de vente et d'utilisation du partenaire vendeur en vigueur au jour de la passation de la commande. En conséquence, le fait de passer commande, implique l'adhésion entière et sans réserve du client aux conditions générales de vente et d'utilisation du partenaire vendeur et aux conditions générales de vente et d'utilisation du Forfait X-Periences.

ARTICLE 3 – CHAMP ET DURÉE D'APPLICATION

Les présentes conditions générales de vente et d'utilisation s'appliquent à compter de l'achat et jusqu'à la date de fin de validité du Forfait X-Periences.

ARTICLE 4 – OPPOSABILITÉ DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET D'UTILISATION

La version des CGVU opposable au client est celle en ligne sur www.larosiere.ski. Ces conditions générales prévalent sur toutes versions imprimées aux dates antérieures. Les CGVU sont susceptibles d'être modifiées ou supprimées à tout moment. Toute mise à jour, suite à modification des CGVU, sera portée à la connaissance du partenaire vendeur dans les meilleurs délais par DSR. La diffusion par DSR de toute nouvelle version des conditions générales de vente et d'utilisation annule et remplace les précédentes. Les présentes conditions de vente et d'utilisation sont proposées en langue française et sont datées.

ARTICLE 5 – PRIX

Les prix du Forfait X-Periences sont exprimés en €uros et toutes taxes comprises et sont disponibles dans les points de vente DSR ou sur www.larosiere.ski. Ces prix sont des prix forfaitaires et la non-consommation de l'une ou l'autre des prestations ne saurait donner droit à une quelconque ristourne ou demande de remboursement. Le prix n'inclut pas le coût du support rechargeable*.

Le Forfait X-PERIENCES inclut :

- 1 forfait de ski 6 jours valable 7 jours consécutifs Espace San Bernardo (France-Italie) ;
- L'assurance annulation du forfait SANS CONDITION jusqu'à 2 jours de l'arrivée ;
- 1 formule café-croissant-jus de fruits le mardi, dans le restaurant d'altitude PARADiS, à savoir :
 - La formule café/croissant/jus de fruits servie au restaurant PARADiS uniquement entre 9h00 et 11h. En dehors de ces horaires et de ce jour de validité, le Client ne pourra prétendre à cette prestation.
- Accès illimité aux remontées mécaniques accessibles en tant qu'utilisateur PIÉTONS/RAQUETTES pendant toute la durée de validité du forfait (selon conditions météorologiques)
- 1 entrée à la patinoire (location de patins incluse) pour du patinage libre (non valable sur les cours de patinage et initiations)
- 1 place de cinéma (selon places disponibles)
- 1 descente en X'TREME Luge (RDV sur place)
- 1 séance Découverte de Laser Game ou de Paintball, au choix :
 - 15 minutes de laser game (à partir de 7 ans)
 - OU**
 - 30 minutes pour le paintball (à partir de 12 ans)(les durées sont données à titre indicatif et correspondent au temps de jeu. Prévoir 30 min supplémentaires de préparation et de briefing. ATTENTION : Inscriptions de préférence le dimanche)
- 1 partie de bowling (location de chaussures incluse incluse).
- 1 apéro Spritz avec ou sans alcool au restaurant PARADIS

***SUPPORT**

Le Forfait X-Periences est délivré sur une carte à puce dite « mains libres » rechargeable, vendue deux euros toutes taxes comprises (2€ TTC) par DSR. Elle est rechargeable en caisse ou sur les Bornes libre-service autonomes ou sur le site Internet www.larosiere.ski. Elle permet de déclencher le tourniquet des bornes d'accès aux remontées mécaniques et de vérifier la validité et/ou de décompter les activités incluses chez les prestataires.

Cette carte est réutilisable. Elle est munie d'une puce ISO garantie 1 an. Cette durée est garantie en cas d'utilisation normale de ces dernières et consiste en la délivrance d'un nouveau support en remplacement du défectueux. La casse ou une mauvaise utilisation d'une carte n'entre pas dans les critères de remplacement de cette dernière. Seule la carte vendue par l'Exploitant est couverte par cette garantie.

Les informations relatives à la validité du Forfait X-Periences inscrites sur le support n'ont aucune valeur contractuelle. Seules les informations contenues dans la puce du support font foi.

ARTICLE 6 – ACHAT

L'achat du Forfait X-Periences ne peut s'effectuer qu'auprès d'un point de vente identifié comme partenaire et autorisé contractuellement par DSR ou directement aux caisses de DSR ou sur les bornes autonomes SKIPASS EXPRESS ou en ligne sur www.larosiere.ski

Les informations et données personnelles relatives au détenteur du Forfait X-Periences sont nécessaires au bon traitement de la commande par le vendeur. À défaut, la commande ne pourra aboutir. Le fait d'acquiescer un Forfait X-Periences implique l'adhésion entière et sans réserve du client aux conditions générales de vente du partenaire vendeur et aux conditions générales d'utilisation. Le règlement de l'achat vaut acceptation des conditions générales d'utilisation et validation de la commande. Si le client ne s'estime pas suffisamment informé sur les caractéristiques des prestations qu'il souhaite commander, il peut préalablement à toute prise de commande, solliciter des informations complémentaires sur ces prestations auprès de DSR. En passant commande, le client reconnaît implicitement avoir obtenu toutes les informations souhaitées sur la nature et les caractéristiques des prestations achetées.

ARTICLE 7 - ANNULATION / MODIFICATION

Pour les achats du Forfait X-Periences, et en cas d'annulation/modification par le client, DSR appliquera de plein droit au client des pénalités, dans les conditions ci-après fixées : l'achat du forfait X-Periences est **annulable jusqu'à deux (2) jours avant le 1^{er} jour de validité du forfait** ; toute demande doit être adressée à DSR avec les pièces justificatives via le formulaire en ligne disponible sur www.larosiere.ski/contacts.

Des activités peuvent avoir un âge minimum requis ou un accès limité en nombre différent de celui déterminé par le Forfait X-Periences, et ce pour des raisons incontournables d'assurance. En cas d'obligation par les prestataires d'annuler les activités en raison de conditions météorologiques défavorables et ce, avant que le client ait pu commencer l'activité, un report de l'activité pourra être proposé au client mais n'est pas systématique. La non-consommation ou l'annulation, pour quelle que raison que ce soit, de l'une ou l'autre des activités incluses ne saurait donner lieu à un dédommagement du client. De même, certaines activités sont disponibles sur des créneaux horaires ou sur réservation. Il appartient au Client de se renseigner auprès de chaque prestataire de l'organisation de l'activité proposée dans le cadre du forfait X-Periences.

ARTICLE 8 - LITIGES / RÉCLAMATIONS

Toute réclamation relative au Forfait X-Periences peut se faire directement via le formulaire en ligne disponible sur www.larosiere.ski/contacts. À défaut, aucune réclamation ne sera admise par DSR. En cas de réclamation, les parties tenteront de trouver un accord amiable. En cas de litiges, les Conditions Générales sont soumises au droit français. Tout litige relatif à leur interprétation et/ou à leur exécution relève des tribunaux français, en l'occurrence celui d'Albertville.

ARTICLE 9 - DONNÉES PERSONNELLES

L'ensemble des informations demandées pour la délivrance des Forfaits X-Periences est obligatoire. Si une ou plusieurs informations obligatoires sont manquantes, l'émission des Forfaits X-Periences ne pourra intervenir. Les données sont collectées à des fins de contrôle des titres de transport, mais aussi recueillies à des fins statistiques.

Certaines données (e-mail, adresse postale, n° tél.) peuvent être demandées au Client lors de la vente et font l'objet de traitement visant à la constitution d'une base de données billetterie. Ce traitement est nécessaire à l'exécution du contrat de ventes que le Client conclut avec DSR. Cette collecte de données permet également d'envoyer au Client des offres promotionnelles, des lettres d'information, des invitations à participer à des jeux concours et des enquêtes de satisfaction. Ce traitement est fondé, s'agissant des messages envoyés par DSR, sur l'intérêt légitime de ce dernier à développer ses activités et pour répondre le plus précisément aux questions et proposer une offre ajustée. Elles servent également à répondre aux demandes de renseignements, observations et réclamations que le Client envoie. Ce traitement est fondé sur le consentement du Client.

L'ensemble de ces données est uniquement destiné à DSR. Les destinataires de vos données personnelles sont nos propres équipes de DSR et l'Office de Tourisme de La Rosière.

La loi Informatique et Libertés modifiée et le Règlement européen relatif à la protection des données personnelles du 27 avril 2016 prévoient que le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification ou d'effacement des données personnelles le concernant, d'un droit à la limitation du traitement, d'un droit d'opposition au traitement et du droit à la portabilité de ses données. Il peut exercer ses droits en contactant l'exploitant par E-mail à dsr@dsr-larosiere.com ou par courrier à l'adresse suivante : DSR – Service Commercial –956 Route du Col du Petit St Bernard-Maison du Ski – 73700 MONTVALEZAN. Le Client dispose du droit de retirer à tout moment son consentement au traitement des données le concernant. Le retrait de son consentement n'affecte pas la licéité du traitement effectué avant ce retrait.

Le Client peut mettre en œuvre ces droits :

- Par courrier postal à l'adresse de l'exploitant mentionnée ci-dessus
- Par courrier électronique à l'adresse suivante : dsr@dsr-larosiere.com

Dans un souci de confidentialité et de protection des données personnelles, l'exploitant doit être en mesure de vérifier l'identité du Client afin de répondre à sa demande. Pour cela, le Client doit joindre, à l'appui de toute demande d'exercice des droits mentionnés ci-avant, la photocopie d'un titre d'identité mentionnant sa date et son lieu de naissance et portant sa signature et ce, conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 dite « Loi Informatique et Libertés », de l'article 92 du décret du 20 octobre 2005 pris pour l'application de cette loi, et du règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données.

Il a enfin le droit de définir des directives relatives au sort de ses données à caractère personnel après sa mort.

Le client dispose par ailleurs du droit d'exercer une réclamation auprès de l'autorité de contrôle (en France, la CNIL).

DSR a désigné un délégué à la protection des données personnelles, dont les coordonnées sont les suivantes : SOFIVAL – délégué à la protection des données personnelles - 51 rue République-73000 Barberaz - 04 79 85 10 80 – rgpd@groupe-sofival.com

ARTICLE 10 – CONDITIONS D'ACCÈS AUX SITES PARTENAIRES

Le Forfait X-Periences comprend un nombre défini de prestations donnant chacun accès à un nombre limité d'activités dont le détail est noté dans l'article 5 des présentes CGVU et dans la limite des conditions décrites dans les supports d'information. Les prestations sont valables pour 1 adulte, 1 senior ou 1 enfant.

La possession d'un Forfait X-Periences n'implique pas la disponibilité des activités (réservation), et l'accès aux activités peut être conditionné par des dates d'ouverture des activités ou des créneaux horaires. Le détenteur doit s'assurer auprès des prestataires de la disponibilité des activités et effectuer ses réservations en direct avec ceux-ci s'il y a lieu.

ARTICLE 11 – MODALITÉS D'UTILISATION

En cas de non consommation de tout ou partie des prestations incluses selon les échéances décrites ci-dessus, aucun frais de quelque nature que ce soit, ne pourra être réclamé à titre de remboursement ou de dédommagement.

Les horaires d'ouverture de chaque prestataire sont sous la responsabilité du prestataire lui-même et sont indiqués sur les pages des prestataires sur le site internet www.larosiere.net ainsi que sur les documents informatifs remis aux clients lors de l'achat. Les horaires étant sujets à modification et certaines activités soumises à de bonnes conditions météorologiques, il est conseillé de vérifier auprès de chaque prestataire les ouvertures et fermetures de leur activité.

En cas de vol ou de perte, le client est invité à effectuer une déclaration écrite directement auprès de DSR avec son justificatif d'achat. La(les) Carte(s) perdue(s) ou volée(s) sera(ont) désactivée(s) et remplacées moyennant le paiement d'un coût de 2€ par support de carte à remplacer et des frais de traitement d'un montant de 10.00 €. La(les) Carte(s) perdue(s) ou volée(s) ne sera(ont) pas remboursé(s).

En cas de dysfonctionnement, le client est invité à se rendre dans un point de vente de DSR. Le support de carte sera alors changé gratuitement et rechargé avec les activités non consommées.

La Rosière, le 19/07/2024

CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE DES TITRES DE TRANSPORT DE REMONTÉES MÉCANIQUES SUR BORNES AUTONOMES

Domaine Skiable de La Rosière (DSR)

SAS au capital de 2 000 000€

RCS n° 444 425 169 – Chambéry

Siège social : 956 Route du Col du Petit St Bernard– Maison du Ski– 73700 MONTVALEZAN

Tel : +33 (0)4 79 40 12 00, dsr@dsr-larosiere.com

TVA intracom : FR 43 444 425 169

Assurée en responsabilité civile professionnelle dans les conditions prévues par l'article L220-1 du Code des assurances auprès de MMA IARD Assurances Mutuelles / MMA IARD - 14, Bd Marie et Alexandre Oyon 72030 Le Mans Cedex 9 sous la référence 146339942.

Enregistrée à l'ORIAS en qualité de Mandataire d'Intermédiaire en Assurance sous le numéro 17007383 (www.orias.fr).

Exploitant le domaine skiable de La Rosière-Montvalezan

Ci-après dénommé « l'Exploitant » ou « DSR »

GENERALITES

Il est proposé un système d'achat de **FORFAIT RM** sur des bornes autonomes.

Les présentes conditions complètent les Conditions Générales de Ventes (CGV) affichées dans chaque point de vente de l'exploitant et également mises en ligne sur le site internet www.larosiere.ski.

La validation d'une commande réalisée sur les bornes implique l'adhésion du Client aux présentes Conditions Particulières de Vente sur Bornes (CPVBA), aux CGV et aux Conditions Générales d'Utilisation (CGU). Si une disposition venait à faire défaut, elle serait considérée comme étant régie par les usages en vigueur dans le secteur de la vente en ligne pour les sociétés ayant leur siège en France.

Conformément à l'article 1127-1 du Code civil, l'ensemble de ces conditions est mis à la disposition du Client qui a la possibilité de les télécharger et de les imprimer. Ces conditions de vente pourront être modifiées par l'exploitant unilatéralement sans préavis. Les conditions applicables seront celles en vigueur à la date de la commande par le Client. Les informations contractuelles sont présentées en langue française.

Tout **FORFAIT RM** acheté sur les Bornes autonomes ne peut être acquis qu'en association avec une carte d'accès appelée « support » : la carte à puce rechargeable dite « mains libres » qui permet de déclencher le tourniquet des bornes d'accès aux remontées mécaniques.

LA CARTE RECHARGEABLE

Cette carte d'accès appelée « support », vendue deux euros (2€ TTC), est non personnalisée, transmissible (après expiration d'un précédent **FORFAIT RM** inséré dessus), rechargeable sur une Borne autonome ou en ligne ou en caisse, et utilisable plusieurs fois. Ne figure sur cette carte que le numéro unique « DTA » à 22 chiffres qui sera demandé pour chaque rechargement de **FORFAIT RM** et la catégorie de personne.

Sur ce support peuvent être insérés en premier achat ou en rechargement:

- ▶ le forfait de 4 heures à 15 jours consécutifs

► le forfait « famille-tribu » pour lequel nom, prénom et date de naissance seront demandés pour chacun des membres.

LES TITRES DE TRANSPORT PROPOSÉS sur LES BORNES AUTONOMES

Les caractéristiques des différents **FORFAITS RM** proposés à la vente (domaine géographique, durée de validité ...) sont présentées dans la grille tarifaire consultable aux différents points de vente et/ou sur le site internet www.larosiere.ski

La durée maximum proposée est de 15 jours consécutifs.

Les titres de transport proposés sont une sélection de **FORFAITS RM** pour l'accès aux remontées mécaniques sur le domaine skiable de La Rosière ou de l'Espace San Bernardo, avec ou sans assurance. L'achat sur Bornes autonomes reste soumis à la possession ou l'acquisition de la carte rechargeable nécessaire tel qu'indiqué ci-dessus.

Deux possibilités :

- Soit d'acheter un **FORFAIT RM** sur une carte rechargeable que le Client achète en même temps, appelé « premier achat »
- Soit de recharger un **FORFAIT RM** sur une carte rechargeable déjà en sa possession, appelé « rechargement »

Lors de l'achat d'un **FORFAIT RM**, le Client est invité, en fin de commande, à s'identifier via son adresse e-mail sur laquelle sera envoyée en fin de transaction le justificatif d'achat et le ticket de paiement.

Le justificatif d'achat devra être conservé afin de pouvoir le présenter pour toute demande ultérieure.

Toute commande vaut acceptation de la description des services et des tarifs. Pour finaliser la commande, le Client doit accepter les présentes conditions ainsi que les CGV.

Conformément aux exigences résultant de l'article 1127-2 du Code civil, le Client a la possibilité de vérifier le détail de sa commande, son montant total et de corriger d'éventuelles erreurs, avant de confirmer celle-ci pour exprimer son acceptation.

L'Exploitant confirmera au Client sa commande par un e-mail. Ce récépissé de commande qui est un justificatif d'achat devra être impérativement conservé par le Client durant toute la durée de validité du titre rechargé sur sa carte, notamment en cas de contrôle lors de l'emprunt des remontées mécaniques ou pour toute autre demande ultérieure (assurance, polyvalence, perte ou vol du **FORFAIT RM** ...) pour lesquels ce document lui sera demandé. Sur ce récépissé/justificatif figure la nature de chaque titre de transport commandé, sa date de validité, son numéro unique et l'assurance éventuellement souscrite.

ASSURANCE CARRE NEIGE

Le client peut choisir, en option de son forfait, la souscription à une assurance journalière Carré Neige. Celle-ci est soumise aux conditions de la société Carré Neige consultables sur le site <https://carreneige.com/fr/nos-offres/carre-neige/>

TARIFS et MODALITES DE REGLEMENT

Les prix indiqués sont des prix TTC en EUROS tenant compte du taux de TVA en vigueur le jour de l'achat. Les tarifs sont susceptibles d'évoluer en fonction du taux de TVA et de toute autre règle fiscale.

Ces prix ne tiennent pas compte du prix de la carte rechargeable.

L'Exploitant se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment sans préavis. Les tarifs applicables sont ceux en vigueur à la date de la commande. Les produits commandés demeurent la propriété de l'Exploitant jusqu'au paiement intégral du montant de la commande.

Seul le règlement par ANCV Connect ou par carte bancaire est accepté sur les Bornes autonomes. Sont acceptées les cartes CB – Visa – EuroCard – MasterCard – American Express.

Le paiement est effectué par un TPE virtuel à paiement immédiat en fin de transaction.

Pour ce type de transaction l'Exploitant utilise une plate-forme de sécurité SSL et SET. Les données confidentielles sont transmises cryptées et ne transitent pas par ses serveurs, d'où une parfaite confidentialité de vos données.

A aucun moment l'Exploitant n'a connaissance des numéros que le Client doit fournir. L'Exploitant est seulement avisé par l'établissement bancaire qu'un virement correspondant au montant de la commande a été effectué sur son compte.

Pour finaliser son achat la commande, le Client doit accepter les présentes conditions ainsi que les CGVU. Le refus d'autorisation de débit du compte bancaire du Client par sa banque entraîne de ce fait l'annulation du processus de commande, sans que la responsabilité de l'Exploitant ne puisse être recherchée à ce titre.

Le justificatif de paiement sera envoyé en fin de transaction sur la boîte e-mail du Client.

COMMANDE

Le Client confirme sa commande lorsqu'il active le bouton « Valider » en bas de page.

Il accepte alors le processus de commande, les CGV et ces conditions particulières d'achat sur bornes autonomes.

Un justificatif d'achat et le ticket de paiement seront envoyés sur l'adresse mail du Client qu'il aura préalablement renseigné.

RESPONSABILITE ET GARANTIES

L'Exploitant n'est tenu que d'une obligation de moyens pour toutes les étapes d'accès à la vente sur Bornes autonomes. La responsabilité de l'Exploitant ne saurait être engagée pour tous les inconvénients ou dommages inhérents à l'utilisation du réseau Internet, notamment une rupture du service, une intrusion extérieure ou la présence de virus informatiques et d'une manière générale de tout autre fait qualifié expressément par la jurisprudence de cas de force majeure.

PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Les données personnelles du Client (e-mail) collectées lors de la vente **FORFAITS RM** font l'objet de traitement visant à : traiter la commande- ce traitement est nécessaire à l'exécution du contrat de ventes que le Client conclut avec l'Exploitant ; envoyer au Client des offres promotionnelles, des lettres d'information, des invitations à participer à des jeux concours et des enquêtes de satisfaction. Ce traitement est fondé, s'agissant des messages envoyés par l'Exploitant, sur l'intérêt légitime de ce dernier à développer ses activités et pour répondre le plus précisément aux questions et proposer une offre ajustée. Répondre aux demandes de renseignements, observations et réclamations que le Client envoie. Ce traitement est fondé sur le consentement du Client.

L'ensemble des informations demandées par l'Exploitant à l'occasion de la vente de **FORFAITS RM** est obligatoire.

Le traitement est effectué sous la responsabilité de l'Exploitant dont les coordonnées sont indiquées en en-tête des présentes CPVBA.

Les données collectées sont destinées à l'Exploitant et à tous les prestataires dont l'intervention est nécessaire à la réalisation des traitements mentionnés ci-dessus et ainsi satisfaire aux obligations légales et réglementaires, ou à la demande d'une administration ou d'une autorité judiciaire.

Les données collectées sont conservées pour les durées suivantes :

- Données collectées pour traiter les commandes de produits et services : pendant deux ans à compter de leur collecte. Par exception, le numéro et la date d'expiration de votre carte bancaire sont conservés en tout état de cause pendant 15 mois après la dernière date de débit à des fins de preuve en cas de contestation de la transaction réalisée à distance. Le cryptogramme n'est pas conservé au-delà de la transaction.
- Données collectées pour envoyer au Client des lettres d'information, des enquêtes de satisfaction et des offres promotionnelles : pendant deux ans à compter de leur collecte. Au terme de cette période, ces données sont conservées pour une nouvelle période de deux ans si le Client accepte de continuer de recevoir des lettres d'information, des enquêtes de satisfaction et des offres promotionnelles de la part de l'exploitant ;
- Données collectées pour répondre aux demandes de renseignements, commentaires et réclamations que le Client envoie : pendant la durée nécessaire au traitement de ces demandes, commentaires et réclamations.

Afin de préserver la confidentialité et la sécurité des données personnelles et notamment de les protéger contre la destruction illicite ou accidentelle, la perte ou l'altération accidentelle, ou encore la divulgation ou l'accès non autorisé, l'Exploitant prend les mesures techniques et organisationnelles appropriées, conformément aux dispositions légales applicables.

A cette fin, celui-ci a mis en place des mesures techniques (telles que des pare-feu) et des mesures organisationnelles (telles qu'un système d'identifiant/de mot de passe, des moyens de protection physique, etc...).

Le Client dispose du droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, de portabilité et de limitation du traitement. L'Exploitant se conformera à cette demande sous réserve du respect des obligations légales qui lui incombent. Le Client dispose également de la possibilité de définir des directives relatives au sort de ses données personnelles après sa mort.

Le Client dispose du droit de retirer à tout moment son consentement au traitement des données le concernant. Le retrait de son consentement n'affecte pas la licéité du traitement effectué avant ce retrait.

Le Client peut mettre en œuvre ces droits :

- Par courrier postal à l'adresse de l'exploitant mentionnée ci-dessus
- Par courrier électronique à l'adresse suivante : dsr@dsr-larosiere.com

Dans un souci de confidentialité et de protection des données personnelles, l'Exploitant doit être en mesure de vérifier l'identité du Client afin de répondre à sa demande. Pour cela, le Client doit joindre, à l'appui de toute demande d'exercice des droits mentionnés ci-avant, la photocopie d'un titre d'identité mentionnant sa date et son lieu de naissance et portant sa signature et ce, conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 dite « Loi Informatique et Libertés », de l'article 92 du décret du 20 octobre 2005 pris pour l'application de cette loi, et du règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données.

Le client dispose par ailleurs du droit d'exercer une réclamation auprès de l'autorité de contrôle (en France, [la CNIL](#)).

L'Exploitant a désigné un délégué à la protection des données personnelles, dont les coordonnées sont les suivantes :

CONTACT

Pour toute information, le service Vente sur Bornes autonomes est à la disposition du client via le formulaire de contact en ligne sur www.larosiere.ski/contacts

LOI APPLICABLE-REGLEMENT DES LITIGES

Les commandes sont soumises à la loi française. Les informations contractuelles sont présentées en langue française et les produits proposés à la vente sont conformes à la réglementation française. Le cas échéant, il appartient au client étranger de vérifier auprès des autorités locales les possibilités d'utilisation du produit qu'il envisage de commander. La responsabilité de l'exploitant ne saurait être engagée en cas de non-respect de la réglementation d'un pays étranger où le produit est livré. En cas de litige, les tribunaux français sont seuls compétents.

Dans le cas où les présentes conditions seraient établies en plusieurs langues, il est expressément entendu que la version française est la seule à faire foi. En conséquence, il conviendra de se référer expressément et exclusivement à la version française.

Les présentes conditions sont soumises, tant pour leur interprétation que pour leur mise en œuvre, au droit français.

En cas de différend survenant sur l'interprétation ou l'exécution des présentes, le client est informé qu'il peut recourir gratuitement à une procédure de médiation conventionnelle conformément à l'article L211-3 du Code de la consommation, ou à tout autre mode alternatif de règlement des litiges.

Toute réclamation doit au préalable être adressée par écrit à DSR à l'adresse suivante : 956 Route du Col du Petit St Bernard– Maison du Ski– 73700 MONTVALEZAN.

A défaut de réponse satisfaisante ou en l'absence de réponse à l'issue d'un délai de 60 jours à compter de l'envoi de sa réclamation écrite, le consommateur a la possibilité de saisir le **Médiateur du Tourisme et du Voyage**, dont les coordonnées sont les suivantes : *MEDIATION TOURISME ET VOYAGE - BP 80303 - 75823 PARIS Cedex 17* ; www.mtv.travel.

La saisine du médiateur doit être effectuée dans le délai maximal d'un an à compter de la date de la réclamation écrite auprès du professionnel. Les modalités de saisine peuvent être obtenues en consultant le site internet de la Médiation du Tourisme et du Voyage : www.mtv.travel .

L'avis rendu par le médiateur ne s'impose pas aux parties au contrat.

En outre, conformément aux dispositions du Règlement (UE) n° 524/2013 du Parlement européen et du Conseil du 21 mai 2013, une plateforme de règlement en ligne des litiges a été mise en place par la Commission européenne pour le règlement des litiges relatifs aux achats en ligne. Cette plateforme est accessible au lien suivant : <https://webgate.ec.europa.eu/odr/> , étant précisé que l'adresse électronique de DSR est la suivante : dsr@dsr-larosiere.com.

A défaut de règlement amiable, le litige peut être porté par la partie la plus diligente devant les tribunaux compétents.